COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARI

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le 12/12/2024

ID: 071-217104686-20241206-047_2024-DE Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipa

SEANCE ordinaire du 06 décembre 2024 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15

En exercice = 14

Présents à la séance : 9

Convocation du 29/11/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents: Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Dominique RAVAULT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ

M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND M. Loïc GARNIER = pourvoir à M. Patrice LARONZE

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Patrick JURY

Absente: Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : M. Patrick JURY

Délibération nº 047 2024

Tarifs 2025 Concessions cimetière

Tarifs 2024:

. Concession cimetière	15 ans = 165 €	30 ans = 330 €
. Ancien columbarium	15 ans = 165 €	30 ans = 330 €
. Nouveau columbarium	15 ans = 330 €	30 ans = 500 €
. Cav'urnes	15 ans = 500 €	30 ans = 800 €
. Mini tombes	15 ans = 150 €	30 ans = 300 €

Inscription dans le logiciel = 32 € pour toute inhumation et crémation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de reconduire ces tarifs pour 2025.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND